

ECO-INNOVATION

L'ADEME et la CCI Bretagne renforcent leur partenariat par une convention, financée à hauteur de 528 000 € par l'ADEME, dans le cadre du CPER (Contrat de Plan Etat-Région) pour une durée de trois ans.

Pour favoriser la transition énergétique, écologique et numérique des entreprises, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie) et la Chambre de Commerce et Industrie (CCI) Bretagne renouvellent et renforcent leur partenariat. Déjà compétentes en la matière, la CCI Bretagne et les 7 CCI territoriales deviennent des interlocuteurs privilégiés pour les entrepreneurs dans leurs démarches environnementales.

UN PARTENARIAT RENOUVELÉ ET RENFORCÉ

Depuis 20 ans, l'ADEME soutient les opérations de sensibilisation et de conseil délivrées par les conseillers environnement des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne. Dans le cadre de la Transition Énergétique pour la croissance verte, une nouvelle convention de partenariat permet de renforcer cette collaboration.

LEVIER DE PERFORMANCE POUR LES ENTREPRISES

L'objectif de ce partenariat est double. Il s'agit tout d'abord de sensibiliser les entreprises aux enjeux et apports de la transition énergétique, écologique et numérique. Il s'agit ensuite de les accompagner afin de leur permettre de faire de l'environnement un facteur de compétitivité en optimisant leurs ressources (énergie, déchets...), mais aussi en développant de « nouveau business » à travers la mise en oeuvre de nouveaux produits et services éco-conçus ou éco-innovants. La démarche environnementale devient alors un véritable levier de performance pour les entreprises.

LES CCI, INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS DES ENTREPRISES

Pour atteindre ces objectifs, l'ADEME et les CCI de Bretagne se mobilisent et proposent aux entreprises bretonnes un panel de solutions en matière de gestion et maîtrise des ressources, d'éco-conception et d'éco-innovation, de collaboration inter-entreprises et territoires. Dans la perspective de faciliter les démarches, les CCI deviennent des interlocuteurs privilégiés des entrepreneurs pour les questions relatives au développement durable.

UN FINANCEMENT DE 528 000 €

Cette convention est financée à hauteur de 528 000 € par l'ADEME, dans le cadre du CPER (Contrat de Plan Etat--Région) pour une durée de trois ans.

UNE OFFRE DE SERVICES DÉCLINÉE EN 5 AXES

RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Objectifs: optimiser la gestion des déchets de l'entreprise et faire de sa démarche développement durable un avantage concurrentiel.

[Détail de la prestation](#)

DIMINUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Objectifs : vérifier l'adéquation entre les consommations et les besoins de l'activité et anticiper la hausse des coûts.

[Détail de la prestation](#)

ECO-LABELLISATION DES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES

Objectifs : mettre en place une démarche environnementale au sein de son établissement touristique pour valoriser son entreprise et optimiser ses coûts.

[Détail de la prestation](#)

SENSIBILISATION À L'ÉCO-CONCEPTION

Objectifs : produire autrement afin d'accroître son efficacité et accéder à de nouveaux marchés, tout en réduisant ses impacts environnementaux.

[Détail de la prestation](#)

PARTICIPATION À UNE DÉMARCHE D'ÉCO-INNOVATION

Objectifs : participer au développement de nouveaux équipements, produits ou services éco-innovants et à la création d'une offre bretonne sur de nouveaux marchés.

Parallèlement, l'ADEME et les CCI vont intervenir dans les territoires déjà engagés dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ou dans un programme «ZDZG» (Zéro Déchet Zéro Gaspillage) afin de créer des synergies entre les entreprises et leurs territoires. L'engagement des entreprises devrait concourir à l'obtention des objectifs recherchés par les collectivités : réduction des consommations d'énergie des entreprises, intégration des énergies renouvelables (ENR), réduction des quantités de déchets produits, éco-

conception, valorisation des déchets des entreprises pour les territoires ZDZG...

Philippe des Robert

[email](#)

02 97 02 40 00

ou

Loïc Evain, CCI Rennes

[email](#)

02 99 33 66 40



21 Quai des Indes, CS 30362, 56323 Lorient Cedex / 02 97 02 40 00 / contact@morbihan.cci.fr